

INTRODUCTION

Le règne de Louis XI a duré 22 ans (1461-1483), mais son empreinte est beaucoup plus longue. Louis de Valois naît en 1423, il attend le trône de France, où siège son père Charles VII, avec impatience et non sans rébellions. Le jeune prince fait ses premières armes sur les champs de bataille en 1436, il a 13 ans. Il devient roi en 1461, à 38 ans. Louis XI empoigne littéralement la Couronne et met toute son énergie à exercer le métier de roi. Après sa mort en 1483, on peut dire que les règnes de Charles VIII (son fils) et de Louis XII (son cousin et gendre d'Orléans) sont largement dépendants de ce qu'il a été et de ce qu'il a fait. Car Louis XI a voulu et organisé la régence des Beaujeu pour le jeune Charles VIII (1483-1498) ; la réunion des États généraux de Tours en 1484 est une réaction à sa politique ; l'engouement de Charles VIII pour les affaires italiennes (guerres d'Italie) vient de son père ; quant à Louis d'Orléans, que Louis XI pensait avoir écarté de la succession en le mariant à Jeanne, sa fille contrefaite, pour qu'il n'ait pas de descendance, la mort de Charles VIII sans descendant l'amène sur le trône sous le nom de Louis XII (1498-1515) ; son mariage est annulé en 1498 et il épouse Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII. Les politiques intérieure, extérieure et matrimoniale de Charles VIII et Louis XII sont donc intimement liées au règne de Louis XI.

Louis XI est un personnage important de la fin du Moyen Âge occidental et certainement l'un des plus extraordinaires. Le partage canonique des périodes en a fait l'un des derniers rois médiévaux, au tournant des Temps modernes, ce qui a contribué à sa réputation de « roi entre deux mondes » (Gaussin, 1988). La formulation est séduisante mais chaque roi, et même chaque être, se trouve placé entre deux mondes, celui des prédécesseurs et celui des successeurs. Seule la conjonction d'événements majeurs peut amener à affirmer, *a posteriori* seulement, qu'un règne a été une césure dans la linéarité historique. Que penser du règne de Louis XI ? Le roi a impressionné son temps et la postérité, généralement à ses dépens. La légende noire date du XV^e siècle. Ses contemporains l'ont bâtie ; ce sont eux qui, les

INTRODUCTION

premiers, ont décrit un roi subtil et parjure, l'ont soupçonné d'avoir empoisonné son père et son frère, accusé d'être un roi tyrannique, haï de ses sujets, les ayant appauvris par une fiscalité multipliée par quatre, ayant marié de force, emprisonné, fait condamner les grands lors de procès iniques, buvant le sang des enfants pour retrouver la santé... La légende noire ne prend pas naissance au XIX^e siècle avec le *Quentin Durward* de Walter Scott qui est, au fond, plutôt favorable au roi.

Depuis plus de 500 ans, l'historiographie de Louis XI est imposante car le règne est bien documenté : le roi a écrit des milliers de lettres, des centaines d'ordonnances, sans oublier les archives des comptes, les chroniques du temps, les mémoires et l'iconographie. Les biographies royales ont évidemment été conditionnées par des sources, privilégiées par les historiens à chaque époque donnée. Au XV^e siècle, la documentation était moins abondante que celle dont nous disposons au XXI^e siècle. Mais les documents ne font pas tout dans une biographie. L'historien, même le plus froid et distant, met du sien et reflète les préoccupations de son temps. Le Louis XI de Voltaire est « superstitieux et crédule comme le peuple », roi absolu admiré par l'homme de Ferney car il a abattu les grands et agrandi le royaume. Le Louis XI de Michelet est le roi du peuple, un roi de rupture, novateur, un homme seul qui donne à la France ses « barrières indispensables ». Au fil des siècles, ont défilé plusieurs Louis XI, tour à tour gallican, absolutiste, bourgeois, dévot, populaire, machiavélique... Louis XI ne peut évidemment pas assumer toutes ces étiquettes. Elles existent pourtant et réfléchissent les idéaux, les fantasmes ou les peurs de ceux qui ont laissé un portrait du roi.

L'écriture de l'histoire porte un nom, on l'appelle l'historiographie, c'est-à-dire l'histoire de l'histoire, soit l'étude des différentes conceptions et méthodes des historiens. Hérodote n'écrit pas l'histoire comme Thucydide, Froissart n'est pas Joinville. L'historiographie suppose une connaissance de la longue durée du « métier d'historien » (Bernard Guenée). Mais pour mesurer les tendances et les inflexions de l'écriture de l'histoire, il faut commencer par avoir des repères clairs sans lesquels on ne peut apprécier les évolutions d'interprétation.

INTRODUCTION

On reprendra le canevas chronologique proposé par un des biographes de Louis XI, Pierre-Roger Gaussin, dans son article sur les conseillers du roi (1985).

1461-1465. À la mort de Charles VII, le dauphin, qui vivait en exil chez le duc de Bourgogne Philippe le Bon devient le roi Louis XI. Âgé de 38 ans, rempli de ressentiment et soucieux de réformes, il renouvelle le haut personnel du gouvernement et prend le contre-pied de la politique de son père. Son principal succès est le rachat des villes de la Somme.

1465-1472. Le mécontentement des princes éclate dans la guerre du Bien public à la suite de laquelle Louis XI doit rendre les villes de la Somme au duc de Bourgogne et donner à son frère la Normandie, qu'il ne tarde pas à lui reprendre. Ayant fait approuver sa politique par les États généraux de 1468, le roi rencontre Charles, duc de Bourgogne, à la téméraire entrevue de Péronne. Il installe en Guyenne son frère Charles de France que la naissance du dauphin Charles (1470) rend moins dangereux et dont la mort le débarrasse (1472).

1472-1477. Louis XI soumet les princes les moins puissants : Jean d'Armagnac est tué en 1473, le connétable Louis de Luxembourg exécuté en 1475, le duc de Nemours décapité en 1477. Il réussit à détruire la conjonction Bourgogne-Angleterre en concluant avec Édouard IV, débarqué en France, la paix de Picquigny (1475), qui met pratiquement fin à la guerre de Cent Ans. Le roi pousse les Suisses à combattre Charles le Téméraire qui, vaincu à Grandson et à Morat (1476), finit par être tué à Nancy (1477).

1477-1482. Trop pressé de mettre la main sur tout l'héritage bourguignon, Louis XI se forge un nouvel adversaire en la personne de Maximilien d'Autriche qui a épousé Marie, fille du Téméraire. Une lutte militaire indécise, une guerre économique réussie aboutissent au traité d'Arras (1482), qui laisse au roi les villes de la Somme, la Bourgogne, l'Artois et, hors du royaume, la Franche-Comté. Ayant gardé en sa main le Roussillon enlevé au roi d'Aragon

INTRODUCTION

et bénéficié de la plus grande partie de l'héritage angevin (Anjou, Maine, Provence, Barrois), Louis XI jouit d'une autorité sans limite.

1482-1483. Malade, vieilli, diminué, Louis XI s'enferme au château du Plessis-lès-Tours où il meurt le 30 août 1483.

Avant de présenter les grandes parties de notre *Louis XI. Mythes et réalités*, il est peut-être nécessaire de préciser les définitions des mots « histoire », « légende », « fable » et « mythe », qu'il importe de distinguer. Depuis Hérodote au V^e siècle avant J.-C., l'histoire est une « enquête », c'est par ce terme que le premier historien désigne son œuvre :

Hérodote d'Halicarnasse présente ici les résultats de son Enquête [Ἱστορία/ Historia] afin que le temps n'abolisse pas le souvenir des actions des hommes et que les grands exploits accomplis soit par les Grecs, soit par les Barbares, ne tombent pas dans l'oubli; il donne aussi la raison du conflit qui mit ces deux peuples aux prises.

La légende n'est pas l'histoire. Le mot vient de *legenda*, qui signifie en latin, ce qui doit être lu. La légende rassemble des faits historiques notables et les transforme par l'imagination ou l'invention poétique. Quant à la fable, c'est un récit mensonger. Le mythe est plus complexe, car il met en scène des êtres et des actions imaginaires dans lesquelles sont transposés des événements historiques, réels ou souhaités. Il est distinct de l'histoire mais il s'y rattache souvent car une croyance erronée, partagée par un grand nombre, oblige à poser la question : pourquoi croire ce qui n'est pas vrai ? Louis XI ne venait pas observer en ricanant ses prisonniers enfermés dans des cages. Pourquoi l'a-t-on dit ? Et surtout pourquoi y a-t-on cru ? En 1995, Alain Boureau a analysé ces phénomènes dans *Le droit de cuissage. La fabrication d'un mythe (XIII^e-XX^e siècles)*. L'historien a démontré que le droit pour le seigneur de passer la première nuit de noces avec chaque nouvelle mariée de sa seigneurie n'avait jamais existé, mais qu'on y croyait depuis le XIII^e siècle. Qui a soutenu que

ce droit existait ? Pourquoi y a-t-on adhéré ? Un mythe révèle des aspirations ou des appréhensions profondément ancrées, aussi réelles que les faits eux-mêmes.

Louis XI est à l'origine d'un mythe. Tous les rois n'ont pas inspiré de tels développements. Louis XI incarne notre appréhension d'un pouvoir fondé sur la domination et la peur, qu'on l'estime nécessaire ou détestable. Et en même temps, le complexe Louis XI est un roi caméléon dont les couleurs changeantes ont favorisé histoires, légendes, fables et mythes, tant il est difficile de cerner et synthétiser ses « mille tours ».

La part belle est donnée ici aux légendes et aux nouvelles recherches, ce qui permettra de rassembler, une fois n'est pas coutume, ouvrages anciens et contemporains, non forcément pour les opposer, mais pour montrer le poids de l'air du temps dans l'écriture de l'histoire. L'auteur de ces lignes en a tout à fait conscience : un livre en dit autant ou plus sur celui qui l'a écrit que sur son sujet. Chaque biographie, pour peu qu'on s'y soit investi, même scientifiquement, reflète son auteur, ses goûts et ses préoccupations. Il ne saurait en être autrement. L'esprit de la collection des « Biographies. Mythes historiques » accentue cette orientation. Tout n'est pas mythique dans l'histoire de Louis XI. Mais très tôt, les actes de ce roi ont suscité des interprétations souvent contradictoires. L'étude des « Mythes historiques » apporte une liberté qui permet d'envisager une biographie de Louis XI au long cours, puisqu'elle va du XV^e siècle, où vécut le roi, jusqu'au XXI^e siècle, qui voit les historiens continuer de chercher et d'apporter de nouveaux matériaux pour écrire une histoire sans fin.

Notre *Louis XI* s'articule en trois temps : historiographique, historique et prospectif. La première partie est ouvertement historiographique. Elle couvre une longue période qui va du XV^e siècle au tout début du XXI^e siècle, des contemporains du roi aux réalisateurs de films en passant par les historiens, romanciers et dramaturges. Après un « Louis XI vu par autrui », nous donnerons la parole au roi dans une deuxième partie qu'on pourrait intituler « Louis XI par lui-même ». Les lettres et ordonnances mettent en évidence la passion de gouverner qui tenait le roi, sa méfiance intrinsèque et

INTRODUCTION

la place spécifique prise par ses dévotions religieuses. La troisième partie aura une dominante prospective puisqu'elle fera principalement état des résultats des recherches en cours sur les finances, les procès politiques et la mort du roi.

NOTES

Noms, titres, fonctions, liens familiaux et surnoms...

Les contemporains de Louis XI peuvent être désignés par leurs noms, leurs titres et leurs fonctions qui diffèrent selon les moments, s'y ajoutent les liens familiaux qu'ils ont avec le roi. Ainsi Charles de France a successivement porté les titres de duc de Berry, duc de Normandie, et enfin duc de Guyenne, mais il est surtout le frère cadet de Louis XI. Charles de Bourgogne, fils du duc Philippe le Bon, est d'abord comte de Charolais avant de devenir duc de Bourgogne à la mort de son père en 1467. Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, est connétable de France, mais également beau-frère de Louis XI car il a épousé Marie de Savoie. Le grand maître, Antoine de Chabannes, porte le titre de comte de Dammartin, et Louis XI l'appelle un temps « mon cousin » quand il est satisfait de l'efficacité de l'homme de guerre. On pourrait multiplier les exemples. Ajoutons que Louis XI aime à donner des surnoms : il appelle son chambellan Jean Daillon, seigneur du Lude, « Maître Jean des Hâiletés ».

L'orthographe

On a conservé l'orthographe des sources utilisées, fantasque comme celle du moyen français du XV^e siècle ou changeante en fonction des éditions utilisées. Il nous a semblé préférable d'ajouter quelques définitions de mots, grâce au remarquable *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)* en ligne, plutôt que tout convertir en français moderne.

PREMIÈRE PARTIE

LOUIS XI VU PAR LES HISTORIENS DU XV^e AU DÉBUT DU XXI^e SIÈCLE

Du XV^e aux débuts du XXI^e siècle, Louis XI s'impose comme un des rois les plus abondamment cités et étudiés du Moyen Âge, sinon de toute l'histoire de France. Son historiographie commence de son vivant et révèle un roi singulier. Tous les éléments de la légende noire se mettent en place. Les conceptions et méthodes des historiens, et surtout le contexte, conditionneront par la suite les portraits d'un roi à part dans la lignée capétienne.